



A Bordeaux, un parking couvert d'ombrières photovoltaïques. BORDEAUX MÉTROPOLE

FRANCE

Moratoire sur le solaire : la filière défend la pilotabilité des centrales photovoltaïques

Malgré une année record en matière de nouvelles capacités installées, la filière solaire s'inquiète pour son avenir. Alors que la baisse attendue des objectifs à l'horizon 2030 fait planer la menace d'un coup d'arrêt du secteur, avec déjà les premiers plans sociaux en toile de fond, les professionnels font valoir les grandes avancées du stockage par batterie.

JULIETTE RAYNAL

Record de raccords, mais inquiétude grandissante. Alors que la France a ajouté près de 6 gigawatts (GW) de nouvelles capacités solaires en 2025, un niveau inédit, la filière photovoltaïque tire la sonnette d'alarme. En cause : les incertitudes entourant la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), dont la publication accuse plus de deux ans de retard, et le risque d'un objectif de déploiement revu fortement à la baisse à l'horizon 2030. Désormais espérée après la fin de la séquence

budgétaire, son contenu fait l'objet de toutes les tergiversations alors que le contexte énergétique du pays a largement évolué depuis les premières consultations lancées en 2023. La hausse tant attendue de la demande d'électricité, devant être tirée par le déploiement des véhicules électriques, des pompes à chaleur et la décarbonation des industriels, n'est pas au rendez-vous.

La filière s'inquiète des premiers plans sociaux

Tandis qu'une première version du texte réglementaire tablait sur un objectif de 54 GW



MIKE SZCZEPANSKI - UNSPLASH

une cible de 35 GW, « *cela n'est pas entendable* », a vivement réagi le vice-président du SER. « *Cela reviendrait à annuler des centaines d'autorisations. Cela engendrerait des milliards d'euros de contentieux* », a abondé Jules Nysen, le président de ce même syndicat. Si officiellement le SER affirme que la cible des 54 GW (soit le scénario R4) est toujours défendable, en coulisse plusieurs acteurs du secteur reconnaissent y avoir définitivement renoncé. Ils concentrent désormais leurs espoirs sur le scénario R3, lequel correspond à un objectif de 47 GW en 2030.

Un risque de surcoûts pour les contribuables

Dans une note remise au cœur de l'été aux pouvoirs publics, Vincent Berger, le Haut Commissaire à l'énergie atomique (HCEA), alertait sur le risque d'actifs échoués que faisait courir un objectif à 54 GW de capacités solaires en 2030 en l'absence d'une hausse de la demande d'électricité. Cette note aurait joué un rôle clef dans la décision de François Bayrou, alors Premier ministre, de suspendre, in extremis, la publication de la feuille de route énergétique de la France, espérée de longue date.

Début décembre, à l'occasion de la mise à jour de son bilan prévisionnel, RTE a également reconnu que le déploiement de l'énergie solaire au même rythme qu'aujourd'hui conduirait à une situation où certaines installations deviendraient inutiles et représenteraient des surcoûts significatifs pour le système. Ce qui se répercuterait mécaniquement sur les contribuables. Si le gestionnaire a revu ses hypothèses de croissance de la consommation électrique à la baisse, certains experts du secteur les jugent encore bien trop optimistes, notamment celles concernant nos voisins transfrontaliers vers qui la France exporte son

surplus d'électricité. « *RTE retient l'hypothèse que la consommation électrique en Allemagne va augmenter de 76 / entre 2025 et 2035. Cela ne va jamais arriver !* », alerte une personnalité du secteur.

Dans ce contexte, les centrales solaires font l'objet de nombreuses critiques en raison d'un phénomène connu sous le nom de cloche solaire. Lequel désigne un pic de production concentré en milieu de journée, au moment où la consommation, elle, reste peu élevée. Ce qui conduit à la multiplication d'épisodes de prix négatifs sur les marchés de gros (sans avoir d'effets positifs sur la facture des consommateurs particuliers) et à des contraintes techniques croissantes pour la gestion du réseau, où la production d'électricité doit être équivalente à la consommation en permanence.

Bientôt un solaire pilotable ?

En face, la filière affirme être en train de « *résoudre ce problème de manière spectaculaire avec la pilotabilité de nos centrales* ». Vianney de l'Etang a ainsi vanté les capacités des centrales solaires à s'arrêter et redémarrer en seulement quelques secondes. « *La filière est prête à se retrouver les manches pour participer à l'équilibre du système* », promet-il, alors que RTE souhaite que davantage d'installations solaires participent à la flexibilité du réseau tout en exigeant une meilleure coordination de ces arrêts.

Les professionnels appuient également leur argumentaire sur les progrès en matière de stockage. « *Le prix des batteries a diminué de manière considérable, de l'ordre de moins 30 / depuis janvier 2025. On peut déplacer la production vers le matin ou le soir. C'est une réalité qui change la donne* », assure le vice-président du SER. Selon lui, le mégawatt-heure d'électricité solaire, associé à un dispositif de stockage, coûte, en France, 80 euros. « *Ce sont des projets rentables* », a-t-il affirmé. En Espagne, certains des actifs solaires d'Engie, associés à des batteries, permettent de produire de l'électricité en continu de 8h à 20h pour 40 euros du mégawatt-heure, a, pour sa part, assuré Benjamin Haas, également vice-président du SER et directeur de la régulation au sein du groupe tricolore. « *Cessons de pointer l'intermittence du solaire car il ne le sera bientôt plus* », a même affirmé Vianney de l'Etang.

Malgré toutes ces avancées vantées par la filière, celle-ci reconnaît qu'elle ne peut se passer d'aides publiques. « *On peut optimiser les soutiens publics sur la partie énergies renouvelables (...) mais dans tous les cas de figure, développer des capacités nouvelles sans filet de sécurité lié à un dispositif de soutien public est absolument impossible et ceci est valable pour toutes les filières d'énergies décarbonées* », a souligné Jules Nysen. ▀

de capacités solaires à l'horizon 2030, les acteurs de la filière redoutent que l'exécutif retienne finalement un objectif de 42 GW. Un niveau qui correspond au deuxième scénario le plus bas du nouveau bilan prévisionnel de RTE, le scénario dit R2. « *Avec 30 GW installés fin 2025 et 10 GW déjà sécurisés, le choix du scénario R2 empêcherait l'État de lancer de nouveaux projets solaires dans les prochaines années* », a alerté Vianney de l'Etang, vice-président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), mardi 20 janvier, lors d'une conférence de presse.

Contacté par la rédaction, Bercy indique ne pas faire de commentaire sur les rumeurs. Pour la filière, un tel scénario équivaldrait à un moratoire sur le solaire. « *C'est ce qui [nous] rend extrêmement alarmistes* », a poursuivi Vianney de l'Etang, en évoquant les premiers plans sociaux. Outre l'entreprise OkWind, spécialisée dans les capteurs solaires, Boralex a également engagé un plan de sauvegarde de l'emploi selon les informations de GreenUnivers tandis que Volitalia a initié un audit.

Quant au scénario R1, qui correspond à